

5^{ème} partie :
Caractérisation des situations d'immobilité :
réflexions méthodologiques

Éléments pour une typologie des pratiques
plurirésidentielles et d'un habiter multilocal*

Cédric Duchêne-Lacroix

La multilocalité résidentielle, les systèmes résidentiels¹, la multirésidentialité ou encore la plurirésidentialité² forment un domaine de recherche émergent alors que certaines manifestations sont relativement anciennes et répandues dans le monde (Ember, 1972 ; Dureau, 2002 ; Thieme, 2008 ; Weichhart, 2009 ; Schmidt-Kallert, 2009 ; Hilti, 2012 ; Duchêne-Lacroix, Mäder, 2013).

Depuis longtemps, certains métiers amènent des ménages ou une partie de ceux-ci à séjourner de façon intermittente dans plus d'un logement habituel : par exemple, la migration circulaire saisonnière des bergers des alpages ou des travailleurs transnationaux ou transrégionaux dans le domaine agricole. Aujourd'hui comme hier, pour les familles fortunées romaines, posséder une villégiature bien située fait toujours partie des signes distinctifs de la haute bourgeoisie (Pinçon, Pinçon-Charlot, 1989), mais la pratique s'est aussi popularisée (Boyer, 2007).

La multilocalité résidentielle est un phénomène largement méconnu dans sa globalité et dans certaines de ses manifestations (Bonnin, Villanova, 1999 ; McIntyre, Williams, McHugh, 2006 ; Weichhart, 2009). Or, il s'agit de pratiques spatiales qui bouleversent nos paradigmes sur la mobilité, la sédentarité et la matérialité des déplacements, et qui interrogent les aménageurs en matière de transport, de logement, d'énergie, de services. Ces pratiques de vie spatialement éclatées questionnent aussi nos modes d'intégration, nos modes d'être ensemble en famille, de faire famille (Schier, Jurczyk, 2007 ; Duchêne-Lacroix, 2010a) sur les lieux d'habitation, ainsi que nos ressources d'action spatialisées (Duchêne-Lacroix, Schad, 2013).

Le champ de recherche, qu'on peut appeler « *residential multilocality studies* » (Hilti,

*Je remercie les organisateurs et les participants pour m'avoir permis de tester les approches typologiques que nous développons au sein du projet de recherche « L'habiter multilocal en Suisse : Pratique mouvementée entre conditions physico-matérielles, sociales et biographiques » financé par le Fonds National Suisse et dirigé par Margrit Hugentobler à l'École Polytechnique de Zürich avec Nicola Hilti et Helmut Schad. Certains passages de ce texte sont repris ou inspirés de la communication écrite « Entre pendularité et migration, aperçu de l'habiter multilocal en Suisse » proposée lors de la chaire Quételet 2011 « Urbanisation, migrations internes et comportements démographiques », Louvain-la-Neuve, 16-18 novembre 2011.

¹« Un mode d'habitat articulant plusieurs aires de résidence séparées dans l'espace et occupées différemment dans le temps » (Pinson, 1988 ; cité notamment par Denise Arbonville et Catherine Bonvalet, 1996). Dans les cas de figure envisagés par Daniel Pinson, il n'est question que de combinaisons patrimoniales et non de l'ensemble des logements utilisés.

²Si l'on veut insister sur l'asymétrie entre les lieux de résidence, comme le suggère Christophe Imbert.

2012), a encore besoin d'appareils conceptuels. La recherche sur les multilocalités résidentielles retourne le questionnement de la mobilité en un questionnement sur l'inscription territoriale de l'activité humaine dans sa dispersion géographique. Derrière la constitution de ce champ de recherche, il y a aussi la question pressante de l'unité ou, à défaut, de la parenté des manifestations observées. Il existe plusieurs façons d'être résident multilocal. Pour autant existe-t-il un habiter multilocal, c'est-à-dire une pratique et une représentation particulières qui diffèrent de ce qu'est le fait d'habiter en général et qui unissent la diversité des multirésidentialités ?

Pour apporter des éléments de réponse à cette question, la contribution commencera par revenir sur le concept d'habiter, puis dégagera les critères objectivés de construction et de distinction des phénomènes de multilocalité résidentielle. Enfin, elle présentera et commentera les propositions existantes de typologies des « multirésidentiaux ». Elle conclura sur la pertinence - ou non - du concept d'habiter multilocal.

Multilocalité résidentielle et habiter multilocal

La multilocalité résidentielle, ou multirésidentialité, est le fait pour un individu ou un groupe d'individus de séjourner (avant tout, de dormir) dans plus d'un lieu d'habitation habituel. L'analyse de la multilocalité résidentielle centre son approche sur les lieux d'habitation comme plateforme centrale de l'activité quotidienne, en relation avec d'autres lieux, comme, par exemple, un lieu d'activité éloigné de l'habitation. Elle retourne ou complète ainsi les questionnements sur les mobilités résidentielles circulaires (*partial displacement* selon Roseman, 1971), moments obligatoires pour les acteurs, du fait même de l'éloignement entre les lieux d'habitation. À ce titre, on peut parler de sédentarité ou d'« immobilité résidentielle intermittente ».

Pour insister plus particulièrement sur les circulations des biens, des personnes et des informations entre lieux de résidence, on peut mobiliser, avec quelques restrictions, le concept de « translocalité résidentielle » (Petzold, 2010 ; Steinbrink, 2009 ; Weichhart, 2010).

Par rapport à la multilocalité résidentielle, réfléchir au fait d'habiter multilocalement permet de penser et d'insister sur l'appropriation, la familiarité territoriale, les pratiques et la continuité dans les espaces de la multilocalité résidentielle. Pour Mathis Stock et dans une perspective très large, habiter signifie « faire avec de l'espace » (*doing with space* selon Stock, 2004). En plus d'une simple pragmatique où les individus activeraient des compétences, produiraient des manières de faire pour résoudre des problèmes spatialisés, il y aurait une inscription des individus dans une certaine durée, mais peut-être encore davantage dans une certaine appropriation cognitive, sociale et/ou légale des lieux et des manières de faire dans le lieu. On retrouve aussi cet aspect du concept dans la parenté étymologique entre « habiter », « habitation » et « habitude » (*wohnen, Wohnung, Gewohnheit ; habitat, habitation, habit*) et qui construit aussi le concept de chez-soi ou de *Heimat*.

Les concepts de multilocalité résidentielle, de multirésidence, de système résidentiel comme celui de l'habiter multilocal, dépassent la question de la hiérarchisation entre lieux pratiqués ; ce qui permet notamment de dépasser le paradigme *ex ante* de résidence principale *versus* secondaire.

Contrairement à la résidentialité, le concept d'habiter inscrit la pratique dans une territorialité avant tout cognitive et affective, ne serait-ce qu'un *Dasein* heideggérien, ce qu'on retrouve, par exemple, dans la définition qu'en donne Perla Serfaty, « l'habiter organise le monde à partir d'un centre » (Serfaty-Garzon, 2003). La question

est de savoir ce que l'on entend par centralité. Est-ce une centralité ou une proximité correspondant à un intérieur par rapport à un extérieur périphérique, quelle que soit la forme de cet intérieur ? Jusqu'à quel point faut-il qu'un lieu soit durablement investi pour créer de l'habiter ? Quelle proxémie se joue dans l'action d'habiter ? Avec Mathis Stock, nous pouvons mettre en doute le caractère monolocal et proxémique de l'habiter qui est affirmé par Heidegger et explorer la question moderne de l'habiter multilocal. C'est-à-dire un rapport habituel au monde qui soit géographiquement éclaté. On peut en effet inverser les termes de la thèse de Yi-Fu Tuan cité par Mathis Stock : « *Modern man is so mobile that he has not the time to establish roots ; his experience and appreciation of place is superficial* » (Stock, 2009 : 109), et la formuler ainsi : si l'homme moderne est tellement mobile, c'est parce qu'il s'emploie à atteindre des lieux fonctionnellement ou/et identitairement importants et à établir et consolider des ancrages géographiquement éclatés ; son expérience et son appréciation des lieux sont nourris par sa multilocalité.

Partant de Yi-Fu Tuan, il faut ainsi à tout le moins préciser et compléter l'analyse de l'être au monde contemporain sous le seul angle du déficit, par rapport à une situation antérieure qui aurait été l'âge d'or de l'enracinement. En quoi consiste un enracinement spatial : la projection en un lieu de souvenirs, la fixation d'habitudes quotidiennes, la connaissance et l'usage de services localisés, la sociabilité locale ? Tous ces aspects sont possibles dans la multilocalité. Ce n'est pas la mobilité en général qui produit du non-enracinement, mais certaines formes d'agitation ou d'errance. Inversement, on constate la massification du déploiement spatial des expériences qui rend aussi les individus plus spatialement compétents, d'autant plus qu'un certain nombre de dispositions localisées voire de *Standortofferte* sont similaires à d'autres lieux (mêmes produits en magasin, mêmes enseignes, continuité

géographique du service public, des rythmes sociaux, de l'information, etc.). L'acquisition de compétences techniques de communication permet de maintenir virtuellement du lien avec les lieux, mais aussi avec l'entourage de façon presque atopique.

Et puis, l'habiter ne se limite pas aux lieux de stationnalité, les lieux de la mobilité sont aussi appropriés par les usagers, qu'ils soient privés ou publics. De plus, loin d'être des non-lieux de transit, les transports en commun sont des lieux d'habitude et de socialisation entre navetteurs quotidiens comme l'ont montré certains chercheurs (Kaufmann, Jemelin, Joye, 2000 ; Lanéelle, 2006). Ils sont aussi des lieux de continuité des actions commencées ou à poursuivre dans des lieux fixes. La frontière des pratiques des usagers entre lieux de transit et lieux de station s'estompe pour un certain nombre de publics et d'activités ne nécessitant pas une localisation précise.

La typologie pionnière de Hesse et Scheiner

Les multirésidents forment un groupe non socialement constitué. Ils n'apparaissent pas non plus en tant que tels dans les statistiques officielles. Il existe encore peu de travaux sur cet ensemble tel qu'il a été défini. Il est nécessaire de discuter les contours de cette population et de définir la cohérence interne de cet ensemble selon des critères de validité typologiques (Coenen-Huther, 2007).

Markus Hesse et Joachim Scheiner (2007) proposent une typologie pionnière des pratiques multirésidentielles à partir de l'agrégation de sous-catégories spécifiques de pratiques spatiales ou d'habitation (Tableau 1). Leur typologie agrège six familles de situations, caractérisées par six variables :

1) les navetteurs hebdomadaires, appelés aussi *Shuttles* par l'équipe de Norbert Schneider (Schneider, Meil, 2009 ; Reuschke, 2010), sont des actifs occupés qui se

déplacent au moins une fois par semaine entre (au moins) un lieu de travail avec habitation et un lieu de famille différent du premier lieu ;

2) les migrants pour le travail, sur lesquels existe une littérature abondante (Tarrus, 1992 ; Pries, 1997, 2001 ; Bryceson, Vuorela, 2002 ; Le Gall, 2005 ; Zoll, 2007 ; Arsenault, 2009) ;

3) les couples non-cohabitants (*LATs* 'living apart together') dont chaque partenaire conserve son logement et se retrouve régulièrement chez l'un ou l'autre ou dans un lieu tiers habituel, au gré des consentements et des contraintes de chacun (Schlemmer, 1995 ; Villeneuve-Gokalp, 1997 ; Levin, 2004 ; Haskey, 2005 ; Duncan, Phillips, 2010 ; Toulemon, Pennec, 2010) ;

4) les résidences secondaires, c'est-à-dire les habitations qui s'ajoutent à un logement plus fréquemment habité, ou/et officiellement le centre des activités, ou le lieu le plus fréquemment habité par le reste du ménage, dont l'étude en France a été marquée par l'ouvrage collectif *D'une maison l'autre* (Bonnin, Villanova, 1999 ; Pierre, 2006) ;

5) les déménageants fréquents, appelés aussi par Hesse et Scheiner « nomades modernes », qui seraient en quelque sorte des multilocaux successifs ;

6) les mineurs navettant entre les domiciles des parents (Clément, Bonvalet, 2005 ; Schier *et al.*, 2009).

Cette typologie rend visible la « normalité » méconnue de la situation multirésidentielle dans nos sociétés européennes : elle prospecte la surface sociale de survenue de ce phénomène mais, ce faisant, elle montre aussi la grande diversité des situations rassemblées.

La typologie rassemble six catégories typiques qui n'ont en commun ni la même unité, ni la même temporalité, ni l'exhaustivité des cas, ni l'exclusivité des types. Ainsi trouve-t-on deux unités différentes : d'une part, le logement (catégorie 4) et, d'autre part, les personnes

selon leurs pratiques spatiales (les autres catégories) tout en questionnant l'organisation du ménage (troisième unité). On pourrait aussi contester l'extension temporelle et la non-simultanéité des résidences potentielles dans le cas des déménageants fréquents. Les déménageants fréquents sont-ils des multirésidents ? Des multirésidents successifs ? La typologie de Hesse et Scheiner, non exhaustive, compile les formes les plus couramment étudiées dans la littérature.

Au sein des six familles de multilocaux, les réalités peuvent être très variées, d'où le dédoublement de certaines catégories qui posent question par rapport au principe de classification supposé rassembler en interne des cas plus proches les uns des autres qu'ils ne le sont avec d'autres catégories externes.

Par ailleurs, le choix des modalités par catégorie peut s'avérer trop tranché. Les auteurs définissent par exemple les situations de « *LATs* proches » comme étant formées de « plein gré » (non contraintes). La situation dépasse les bornes de la typologie lorsque les *LATs* se créent par « scission » de ménage (Gotman, Léger, 1999 : 184), à mi-chemin entre séparation et vie commune, où l'un prend un second domicile du ménage pour résidence principale. Sous la modalité « mode de vie » de la variable « motif », les auteurs incluent aussi les rapports familiaux qu'on peut difficilement résumer à des modes de vie. Inversement, le motif des habitants multilocaux est très souvent double voire plus. Ainsi, un « navetteur hebdomadaire » ne l'est pas seulement pour le travail, comme Hesse et Scheiner le proposent, mais aussi à cause d'un autre motif, souvent être en famille.

Les modalités « contraint » et « de plein gré » de la variable « condition de formation » posent question. Contrairement à ce qui est proposé par Marckus Hesse et Joachim Scheiner, la birésidentialité post-activité peut aussi être une contrainte. Par

exemple, une fois la période d'activité accomplie, les transmigrants pour cause professionnelle peuvent être contraints de résider dans le pays où ils ont travaillé pour pouvoir continuer de toucher des prestations. Ils sont donc dans la catégorie 4A, par le fait qu'ils sont retraités en situation de multilocalité résidentielle, mais ils ne continuent pas le va-et-vient « de plein gré ». C'est le cas typique des Chibanis, ces vieux immigrés du Maghreb qui doivent passer légalement six mois de l'année en France pour continuer à toucher le minimum vieillesse et d'autres prestations territorialisées. Ils sont souvent doublement désocialisés entre un ici et là-bas (Sayad, 1999).

En résumé, cette typologie est très utile pour son caractère exploratoire. Elle est produite par la compilation de certaines pratiques déjà connues et analysées, mais revisitées sous l'angle de l'habiter multilocal. Les six variables aux modalités standards ne servent pas à la construction des catégories mais à leur comparaison et distinction *ex post*. Enfin, cette typologie, idéal-typique, montre les difficultés à systématiser et généraliser les modalités selon les types listés mais permet de préciser les facteurs discriminants. La partie suivante approfondit la question de ces facteurs en vue d'une typologie située.

Trois dimensions fondamentales de la multirésidentialité

Qui est multilocal ?

Comme la typologie de Hesse et Scheiner le propose en partie pour les résidences secondaires, on peut aborder la multirésidentialité par les logements, ce qui peut être utile, par exemple, pour l'aménagement du territoire. En sociologie ou en géographie sociale, on entrera dans la thématique plus vraisemblablement par les habitants et les pratiques de la multirésidentialité. Si l'on s'intéresse aux résidents multilocaux, la population concernée sera définie et discriminée selon

les critères de temporalité de pratique et de rapport aux habitats que nous abordons par la suite.

Tout se complique avec la taille des ménages concernés et la pratique multirésidentielle des membres de ces ménages. Pour une approche sur le fonctionnement du ménage ou de la famille ménage, il est utile de s'intéresser aux membres effectivement multirésidents mais aussi aux non-multirésidents effectifs qui sont concernés par la multirésidentialité des autres. Songeons, par exemple, au rôle de pivot dans la logistique et l'entretien des liens sociaux des mères monorésidentes de familles dont le mari est un navetteur hebdomadaire (Schier, 2009 ; Reuschke, 2010 ; Duchêne-Lacroix, 2010b).

La pertinence du concept de ménage défini comme l'ensemble des personnes résidant habituellement dans un même logement, peut être mise en doute pour comprendre ce qui se joue entre les différents logements.

Quelles temporalités ?

La construction géographique de la multirésidentialité telle que nous la définissons, fait penser à un archipel avec ses îlots et ses routes d'accès (Viard, 1994 ; Veltz, 1996 ; Duchêne-Lacroix, 2006, 2011). Comme dans la construction des archipels, bien qu'il existe « théoriquement » des limites spatio-temporelles à la construction de la multirésidentialité, aucune définition ne précise à ce jour ses limites.

Les temporalités sont une dimension discriminante majeure de la multirésidentialité. On peut les réduire à quatre dimensions : distances, rythmes de la multirésidence, mais aussi phases de vie et époques sociales. À ces quatre dimensions, s'ajoutent les polychronies et leur corollaire : le travail des acteurs pour synchroniser les temporalités.

Tableau n°1 : Typologie de l'habiter multilocal.

	Type	Condition de formation	Motif	Organisation du ménage (séparation)	Périodicité des pendularités	Distance	Hiérarchie des résidences
1	Navetteurs (hebdomadaires) avec une résidence principale (« <i>Shuttles</i> »)		Travail	Oui	Fréquent	Grande	Oui
2	Migrants pour le travail, transmigrants	(Contraint)	Travail	Oui	Rare	Très grande	Oui
3A	LATs distants (« navetteurs »/ transmigrants sans résidence principale)		Travail, mode de vie	Oui	Fréquent (?)	(Très) grande	Non
3B	LATs proches	De plein gré	Mode de vie	Oui	Fréquent	Faible	Non
4A	Résidence secondaire pour la retraite ou les loisirs	De plein gré	Temps libre	Non	Rare	(Très) grande	Oui, éventuellement
4B	Résidence de loisir proche de la résidence principale	De plein gré	Temps libre	Non	Fréquent	Faible	Oui
4C	Résidence secondaire commune comme logement de travail	De plein gré	Travail	Non	Selon la distance (?)	Variable	Oui
5	Déménageants fréquents (« nomades modernes »)		Travail	En partie	Rare (comparé aux navetteurs hebdomadaires)	Grande	Sans objet
6	Enfants et adolescents navettant	Contraint	Mode de vie	oui	Fréquent	variable	Eventuellement

Source : Hesse, Scheiner 2007 ; traduction de l'auteur.

Distances entre lieux de résidence

Les distances entre logements ne font pas partie de la définition de base de la multilocalité résidentielle. Or, derrière la distance, la question des raisons de la multirésidentialité surgit : en effet, la contrainte de l'éloignement entre un domicile principal et un lieu de travail produit de la multirésidentialité. La question des distances entre lieux de résidence n'est pas un critère d'inclusion ou d'exclusion des cas dans l'ensemble multirésidentialité, mais constitue un critère important de

différenciation entre les cas de multirésidentialité.

Rythmes et durées. Le multirésident : un hypermobile ?

Un critère de définition de la multirésidentialité est la récurrence des séjours ou nuitées dans les lieux de résidence habituels selon une échelle particulière. Sauf pour l'équipe de *Jobmob* (Schneider, Meil, 2008), qui définit les nuiteurs³ (*overnighters*)

³Les nuiteurs sont les personnes qui passent au moins soixante nuits par an hors de la résidence principale

selon le nombre de nuits passées hors du domicile principal, aucune définition ne fixe de seuils temporels établis en deçà ou au-delà duquel un individu ou un groupe d'individus serait ou non multilocal. Cependant, dans les discussions pour sa traduction empirique, on raisonne souvent sur la base de la survenue au moins annuelle d'un séjour dans au moins un logement supplémentaire habituel. C'est un critère très large pour intégrer deux cas de figure : les liens affectifs avec un lieu de résidence peu pratiqué et les durées de séjour longues avec des allers-retours peu fréquents. En effet, les différents débats sur le sujet ont montré qu'il y a ici une dimension complémentaire aux rythmes et liée en grande partie à la temporalité. Nous y reviendrons plus loin.

Le rythme joue comme critère de définition de la multilocalité résidentielle (au moins une fois par an), tandis que l'intensité de ce rythme sert à différencier les cas de multilocalité résidentielle. Examinons ce que sont les hypermobiles à travers une typologie proposée par le programme de recherche européen dirigé par Norbert Schneider *JobMob* et organisé en Suisse par Gil Viry, Vincent Kaufmann et Eric Widmer. Ils proposent une typologie des hypermobiles selon trois catégories de pratiques :

- 1) les pendulaires longue distance (minimum deux heures de trajet quotidien, trois fois par semaine ou plus) ;
- 2) les *overnighters* que nous appelons nuitteurs ;
- 3) les personnes ayant déménagé récemment (depuis 2003) de plus de cinquante kilomètres pour raisons professionnelles ;
- 4) les multi-mobiles, qui correspondent à la combinaison des trois types précédents.

Les multirésidents se retrouvent en partie dans la catégorie des nuitteurs. Effectivement, les habitants multilocaux

sont mobiles pour pouvoir accéder à chacun de leur lieu d'habitation. Mais ils peuvent être par ailleurs beaucoup moins mobiles au quotidien et beaucoup moins que les autres habitants. En comparaison, au centre du concept d'habiter multilocal, il y a d'abord les lieux d'habitation en système qui, secondairement mais nécessairement, produisent de la mobilité. Les multirésidents ne sont pas nécessairement des hypermobiles. Les rythmes des navettes entre résidences sont, avec les distances, un critère de différenciation important entre les multirésidents.

Enfin, les rythmes et durées de séjours dans les différents lieux de résidence produisent une « chorégraphie de coexistences » (Pred, 1977 ; May, Thrift, 2003 ; Weichhart, 2009) avec l'entourage et des absences intermittentes (Duchêne-Lacroix, 2010b) qu'il serait intéressant d'analyser plus profondément par une approche qualitative voire ethnographique (observations, analyse photographique, etc.). C'est pourquoi nous avons décidé d'une méthode mixte dans notre recherche en cours sur l'habiter multilocal en Suisse.

Phases de vie et configuration des ménages

Les motifs de dispersion géographique des lieux de vie et d'habitation sont nombreux et peuvent se cumuler simultanément et successivement pour une même personne ou un même ménage et à tous les âges de la vie. En 1990, André Odermatt, un pionnier de l'analyse des résidences secondaires en espace urbain, distinguait les combinaisons résidentielles selon le cycle de vie (tableau 2).

pour raison professionnelle et parmi lesquels il y a des multirésidents lorsque les lieux sont habituels, récurrents.

Tableau n°2 : Combinaisons résidentielles idéaltypiques selon le cycle de vie.

Phase de vie	Espace urbain	Agglomération et espace rural	Espace de loisir
Formation	Logement secondaire (du lieu de formation)	Logement principal	
Activité professionnelle			
Jeunes célibataires et jeunes couples	Logement principal	Logement principal	
Couples avec enfants	Logement secondaire (Lieu de travail)	Logement principal	Logement secondaire (Lieu de loisir)
Couples sans enfant	Logement principal	Logement principal	
Retraite			
Couples	Logement secondaire		Logement principal
Personnes seules	Logement principal	Logement principal	

Source : Odermatt, 1990, p. 20 ; traduction de l'auteur.

Le modèle d'Odermatt réfléchit aux formes de multirésidentialité selon les âges de la vie. Il faudrait y ajouter les situations temporaires, transitionnelles qui produisent aussi de la multilocalité résidentielle (un nouveau travail loin du domicile, le moment des études ou celui de la mise en couple, etc.) comme l'a fait récemment Thomas Sigaud (2013).

En rassemblant tous les risques de multirésidentialité selon les âges de la vie, c'est-à-dire de façon longitudinale, on en déduit que la fréquence de l'expérience de l'habiter multilocal dans la biographie des personnes doit être très importante et bien plus importante que le simple cumul par âge à un moment donné de tous les cas effectifs de multirésidentialité pour une population.

Polychronie et phases de transition

On peut aussi penser la multilocalité non pas dans sa survenance mais dans sa cumulabilité. Le modèle d'Odermatt pose des bases par phase de vie. Des cas plus complexes peuvent accumuler les formes d'habiter multilocal. Prenons le cas d'un ménage familial recomposé, dont les membres séjournent souvent auprès des grands-parents, dont un des enfants est présent une semaine sur deux au domicile en alternance avec son autre famille, dont le père ou la mère doit s'absenter du domicile familial en semaine et habiter près de son

lieu de travail et dont le père ou la mère séjourne aussi régulièrement dans une maison de campagne héritée de leurs parents⁴.

On peut s'interroger sur la récurrence de ces phases de transition lorsque la biographie se morcelle spatialement et temporellement : plusieurs vies en couple, plusieurs mutations ou changement professionnels peuvent se succéder. À l'échelle d'une parentèle, la dispersion géographique en est démultipliée. Les phases de transition se multiplient et, pour finir, peuvent durer. Les phases de transition produisent de la multirésidentialité par le fait des décalages entre temporalités professionnelles (mutations, recherche d'emploi, CDD, etc.), familiales (rythmes scolaires, socialité scolaire ou de la parentèle etc.), territoriales (achat, vente, location d'un logement). Ces phases de transition peuvent durer en raison du différentiel entre un ancrage local (par exemple, une maison achetée ou un capital d'autochtonie important) et l'incertitude de la location de l'activité ou d'une relation sociale. Les décisions de déménagement faisant suite à un changement géographique professionnel sont moins évidentes (Vignal, 2005). À quoi

⁴En d'autres termes, c'est un phénomène de scission « par lequel la maison secondaire devient préférentiellement celle de l'un des conjoints ou d'un enfant adulte. » (Gotman, Léger, Decup-Pannier, 1999).

bon déménager l'ensemble d'un ménage, revendre sa maison, faire démissionner le conjoint, couper les liens sociaux et territoriaux de tous les membres du ménage pour un autre lieu dont il faudra déménager peu d'années ensuite ?

Rapports aux lieux de résidence : plurirésidentialité et habiter multilocal

Le rapport aux lieux d'habitation est un aspect important de la définition de base de la multilocalité résidentielle. Il s'agit de la façon dont les individus pratiquent les lieux mais aussi comment ils se les approprient. Nous prenons ici le lieu dans un sens large et subjectif proche de celui de Bernard Debarbieux (1995) et du terme « *place* » en anglais en incluant aussi les rapports sociaux locaux.

Systeme et asymétries

La recherche sur la multilocalité résidentielle envisage des systèmes résidentiels au-delà des distinctions *a priori* entre résidences principale et secondaire. Si l'on prolonge l'idée d'un ensemble de résidences et d'espaces transitionnels qui font plus ou moins système vers la question des pratiques et des représentations de ce système résidentiel par les multirésidents eux-mêmes, on peut poser la thèse d'un habiter multilocal. C'est-à-dire d'une appropriation de la situation multirésidentielle comme mode de vie, non pas vécu comme transitionnel, passager, anormal, mais comme une façon d'habiter l'espace, un espace vécu discontinu, « contaminé » par les pratiques rhizomiques, approprié par la transposition et l'activation de ressources et la permanence d'un ensemble embarqué d'instruments du quotidien.

Pour autant, il peut y avoir de fait des différences, des complémentarités, voire une certaine asymétrie entre les lieux pratiqués (fréquence et durée de séjour, intensité des relations, hiérarchie préférentielle ou

juridique entre les logements, distinction entre un logement pour le travail et un autre pour la famille, entre un domicile économique et un domicile civil⁵, localisation à la campagne ou sur des régions touristiques mais aussi en ville des résidences⁶, etc.). C'est en raison de ces différences entre lieux et entre investissements en ces lieux (au sens de Michel de Certeau) qu'il conviendrait plutôt de parler de résidentialité plurilocale ou de plurirésidentialité. C'est en examinant et comparant les différences et les similarités de traitement des lieux de résidence et de pratiques de ces lieux par les multirésidents que Nicola Hilti (2012) a construit sa typologie qui distingue quatre configurations multirésidentielles idéaltypiques : monde parallèle (résidence principale sans travail *versus* résidence minimale pour le travail exclusivement), monde contraire (lieux de résidence complémentaires et recherchés pour cela), monde double (les résidences sont semblables, il y a continuité d'investissement des lieux), monde d'entre-deux (les acteurs pratiquent la multirésidentialité comme un tout en mouvement où les espaces transitionnels en mouvement sont des espaces appropriés, par exemple pour le travail).

On retrouve ces asymétries entre les membres d'un ménage d'un point de vue formel mais aussi dans les représentations des lieux pratiqués. Christine Weiske et son équipe ont dégagé de leurs travaux empiriques sur les ménages multirésidents en

⁵« Une même personne pouvant disposer de plusieurs domiciles, le recensement fédéral de la population en Suisse de 2000 établit comme en 1990 une distinction entre le domicile économique et le domicile civil : 1) le domicile économique d'une personne se situe dans la commune où elle réside la majeure partie de la semaine, dont elle utilise l'infrastructure et d'où elle part pour se rendre à son lieu de travail ou de formation ; 2) le domicile civil des personnes de nationalité suisse se situe dans la commune où est déposé leur acte d'origine et où elles paient leurs impôts. Pour les ressortissants étrangers, il s'agit de la commune qui leur a délivré leur permis. » (OFS, 2004)

⁶Voir la typologie d'André Odermatt (1990).

Allemagne sept profils types d'arrangements multilocalaux des ménages selon les positions mobiles ou sédentaires multilocalités des membres du ménage (de fait du couple) en distinguant multilocalité/monolocalité physique pratiquée et focalisation sur un lieu ou plusieurs lieux (multilocalité/monolocalité vécue) (Weiske *et al.*, 2009).

Relation informelle

L'inscription des multirésidents en un lieu, pour autant qu'elle soit intense, peut être tout à fait transparente vis-à-vis des administrations territoriales et des services locaux (pas de nom sur la porte, pas d'inscription sur les registres de la population en mairie (obligatoire en Suisse et en Allemagne notamment), pas de contrat de location, pas de titre de propriété, pas de facture à l'adresse et au nom du multirésident, pas de courrier. C'est ce que nous appelons faute de mieux multirésidentialité « informelle » (au sens de sans formalité administrative, non documentée). Ces formes de multirésidentialité sont de fait peu apparentes dans les statistiques officielles et probablement aussi peu pensées comme des situations de multirésidentialité par les pratiquants eux-mêmes.

Qu'y faire ?

Nous l'abordons en début de cet article, habiter une résidence peut recouvrir de nombreuses pratiques, mais l'une d'entre elles, dormir, est la plus emblématique : il s'agit du critère de base pour compter les durées de séjour. La nuitée ne dit cependant rien de l'activité des personnes en journée. Comme le montre clairement Christophe Terrier (2010), les personnes vivent souvent bien plus ailleurs que dans leur logement pendant la journée. Par ailleurs, le simple fait de dormir quelque part, même de façon récurrente, peut être considéré comme un bon indicateur mais en aucun cas le critère définitif de la multirésidentialité. À la limite,

il est possible d'utiliser un logement non loin du lieu de travail pour se restaurer et se reposer la journée et repartir dans son autre logement pour passer les nuits au quotidien. Une des difficultés incontournables de la définition de la multilocalité résidentielle est de traduire par des indicateurs concrets l'appropriation, l'habitude des lieux et du fait d'habiter en ce lieu. Pour le même nombre de nuits passées, une chambre d'hôtel sera moins appropriée qu'une chambre louée et habitée. Inversement, un logement loué, ou en propriété, mais non utilisé ne devrait pas faire partie de la multilocalité résidentielle.

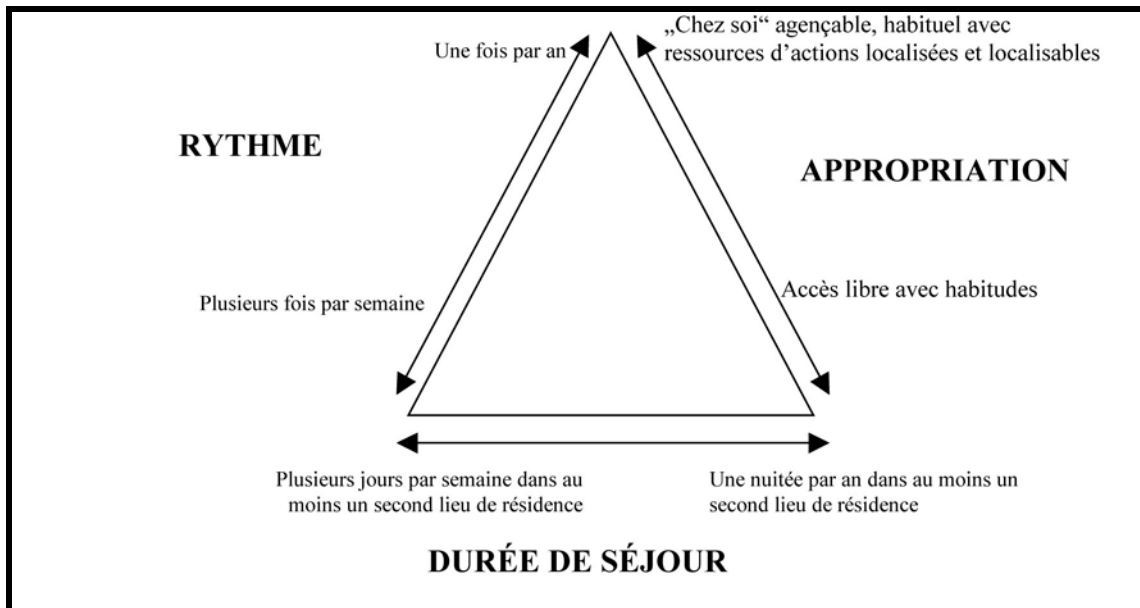
Outre le fait de dormir, l'usage d'au moins un logement supplémentaire peut correspondre à une fonction présente ou passée de ce logement (pour le travail, pour se reposer, pour être en famille, pour être avec son partenaire, pour le quotidien, pour les fins de semaine, etc.).

Bilan : saisir les plurirésidentialités et l'habiter multilocal

Les multilocalités ou plurilocalités résidentielles ne sont pas nouvelles dans la société. Mais leur étude dans les sciences sociales et certaines formes évoquées dans les débats de société émergent aujourd'hui, comme par exemple la question de la transnationalité et le renouvellement de la problématique des mobilités circulaires. Ces phénomènes sociaux et géographiques encore mal connus (Bonnin, 1999) ont un impact sur la société.

Une définition précise et une typologie incontestée des situations de multilocalité résidentielle n'existent pas. Premièrement, il n'existe pas encore de bornes précises et définitives d'inclusion et d'exclusion des cas dans l'ensemble de la multilocalité résidentielle. Nous avons dégagé trois facteurs de base de détermination de la multilocalité résidentielle : les rythmes, les durées et l'appropriation des lieux. Ces facteurs se complètent et font système (par

Figure n°1 : Triangle de position des situations de multilocalité résidentielle selon trois facteurs (Rythme, durée des séjours et appropriation d'au moins un second lieu de résidence).



Source : Duchêne-Lacroix.

exemple, c'est par la durée de séjour que se développe l'appropriation du lieu et c'est aussi souvent en raison d'un ancrage identitaire au lieu que celui-ci perdure dans le système d'habitation).

Ces trois facteurs doivent être mobilisés en même temps pour définir si un cas de nuitée dans plus d'un logement sur l'année est un cas de multilocalité résidentielle. Ainsi, quelqu'un peut avoir accès à un logement secondaire, où il ne va qu'une fois par an pour juste une semaine. Mais, bien que peu pratiqué, ce logement sera pour lui un lieu important, par exemple un lieu chargé de souvenirs familiaux et où il a gardé contacts et habitudes. Ce sera, au sens large, un cas de multilocalité résidentielle, voire de pluralité résidentielle, si on veut insister sur l'asymétrie de fréquentation des lieux de résidence.

On voit cependant bien que la diversité des cas, montrée par la typologie de Hesse et Scheiner, impose de restreindre la définition et les catégories selon les intentions d'analyse : s'intéresse-t-on au « faire famille », à la mobilité des membres

du ménage, aux calendriers d'utilisation des transports publics, etc. ?

Saisir la multilocalité résidentielle par la mobilité des pratiquants est, par exemple, utile dans une recherche sur les transports. On s'intéressera cependant principalement aux comportements des navetteurs hebdomadaires pour, par exemple, aménager les horaires de transports publics ou comprendre leur appropriation des moyens de transport. Mais tous les multirésidents ne sont pas nécessairement des hypermobiles : au contraire, comme nous l'avons souligné, une personne peut séjourner une seule fois chaque année dans un logement secondaire, voire utiliser un second logement pour éviter de faire la navette quotidiennement entre deux lieux. Ces personnes sont peut-être moins intéressantes pour une problématique de mobilité. En revanche, dans le cas de personnes n'habitant qu'une seule fois l'an un logement secondaire à la campagne, la problématique locale, communale, des « lits froids » (Kissling, 2010), pourra être davantage activée, c'est-à-dire des logements non occupés qui pèsent sur l'entretien des infrastructures, la qualité de l'environnement, l'animation d'un milieu

rural se désertifiant voire la cohésion sociale locale. Si l'on s'intéresse à la vie et aux représentations des enfants en garde alternée chez leurs parents séparés, on aura une norme centrale d'alternance récurrente entre les lieux de résidence, les pratiques effectives dont des cas de contraste éloignés de la norme.

Bien entendu, d'autres facteurs, qui ne sont pas au centre de la définition de base ou qui contribuent indirectement aux critères de base jouent pour comprendre les configurations multirésidentielles : la distance entre les lieux, l'époque de l'observation, les activités locales, l'aménité des lieux, de différents statuts de résidence, la configuration familiale au sens où l'emploi Eric Widmer (2010), la présence ou non d'une frontière nationale, les relations sociales locales (problématique d'intégration des personnes transnationalement mobiles, *cf.* Cattacin *et al.*, 2012), etc.

L'analyse de la première typologie des multilocalités résidentielles de Hesse et Scheiner a montré les difficultés à organiser une catégorisation exhaustive, avec des catégories exclusives les unes aux autres et des caractéristiques incontestables.

En guise de bilan d'étape de ces réflexions sur le concept d'habiter multilocal ou de pratiques multirésidentielles, on proposera un tableau figurant schématiquement en entrée, non pas les catégories de multirésidentialité déjà utilisées qui ne donnent pas une vision assez ouverte des formes possibles ni les lieux de résidence concrets, mais les pôles d'attraction simplifiés qui structurent les risques - ou chances - de se multirésidentialiser et de le rester, ou non (tableau 3). Ces pôles, au nombre de quatre, sont : l'activité, la sociabilité, les loisirs et les attractivités du local (ou l'attachement au local). On y ajoute une différenciation sommaire entre trois phases de vie qui met en relief le lien entre résidentialité et les positions et/ou charges sociales dans la famille et la société. Des éléments sont laissés ouverts, comme l'échelle des unités sociales (personne, famille) et des lieux de résidence, point soulevé par Mathis Stock (2009) dans son questionnement sur l'habiter polytopique.

Tableau n°3 : Quatre pôles d'attraction à des lieux de résidence selon trois âges de la vie pouvant se combiner pour former des configurations multirésidentielles.

Phases Pôles	Mineurs	Des jeunes adultes célibataires aux actifs avec ménage familial	Retraités
Pôles activité Logement sur le lieu d'activité	En pension dans un établissement scolaire, en apprentissage, en séjour linguistique	<ul style="list-style-type: none"> * Logement localisé intégré à l'activité (résidence universitaire, logement de fonction) * Logement selon un itinéraire circulaire changeant (musicien professionnel, machiniste, comédien, sportif professionnel, forain) * Logement du personnel naviguant au sens large (chauffeur poids-lourd, pilote d'avion, marin) selon un itinéraire circulaire établi (avion, train, bateau, camion, bus transeuropéen) * Logement utilisé en fonction des rythmes de travail : parlementaire national, européen, transhumance en montagne, travailleur saisonnier * Logement pour une mission limitée dans le temps (cadre de firme internationale, employé de firme nationale soumis à une clause de mobilité fréquente); employé diplomatique ou consulaire; militaire de carrière; douanier, etc. 	Maison de retraite (« anti-activité », mais aussi lieu de socialisation correspondant aussi au pôle social)
Pôles sociaux (famille, entourage internat, etc.)	Mineurs pendulaires de couples séparés; séjour chez un membre de la parentèle; internat	<ul style="list-style-type: none"> * Logement du ménage (lieu de l'entre-soi, de sociabilité privée, du quotidien familial ou individuel) * Logement du conjoint (ménage « siamois », couple non-cohabitant/LAT, comme relation première ou suite à scission avec deux ménages distincts; moindre coprésence attendue que le ménage) * Logements de la parenté (ascendance, descendance; visite et aide intergénérationnelle « <i>transnational nannies</i> »; fratrie, etc.) 	
Pôles loisirs et rapport à soi	Camp scout	<ul style="list-style-type: none"> * Logement sur le lieu de loisir (maison, appartement, tente, mobilhome, caravane, yacht) * Localisation permanente ou saisonnière (campeurs durables; jardiniers du dimanche; sports d'hiver; entretien des habitations, etc.) * Logement pour un retour sur soi, une mise à distance du monde 	
Pôles d'attachement et d'amenité locaux	Attachement : * En raison de la biographie émotionnelle territorialisée (vécu local, maison au pays, chez soi/ <i>Heimat</i> , maison ancestrale, lieu de naissance/enfance, héritage, chargé émotionnellement, lieu support d'imaginaire culturel), * En raison d'une impossibilité économique ou juridique de partir (maison en propriété), Aménité : * En raison des offres locales de services, de qualité de vie, de manifestations culturelles, etc.		

Source : Duchêne-Lacroix.

Un individu ou un ménage peut être incité - pour plusieurs motifs de chaque pôle évoqué - à établir localement un ou plusieurs lieux de résidence (par exemple, un couple à double carrière). Ces quatre pôles ne sont pas exclusifs entre eux et peuvent aussi se cumuler, soit pour un même lieu de résidence et ainsi en renforcer l'ancrage, soit pour des lieux de résidence différents. Ces pôles peuvent aussi renforcer la

monorésidentialité d'une personne du ménage et renforcer la multirésidentialité d'une autre, ou bien multiplier les résidentialités différenciées au sein du ménage. L'attraction en différents lieux et l'intensité d'absence multirésidentielle peuvent contribuer à l'éclatement du ménage et de la famille, non seulement théoriquement (peut-on encore parler de ménage ou s'agit-il de plusieurs ménages

imbriqués), mais aussi concrètement (risque de séparation ou autre manière de vivre le couple ou la famille). Enfin, avec les changements d'activité ou de relations sociales, les individus sont soumis à des changements de pôle (dépoliarisation/repolarisation), qui produisent des périodes transitoires multirésidentielles ou installent cette multirésidentialité pour plus longtemps, selon les équilibres des liens aux différents lieux de vie et des liens sociaux.

Cédric Duchêne-Lacroix
Chercheur-enseignant
Université de Bâle
c.duchene@unibas.ch

Bibliographie

- Arsenault, Stéphanie (2009) Pratiques familiales transnationales, *Anthropologie et Sociétés*, vol. 33(1), pp. 211-227.
- Bonnin, Philippe (1999) La domus éclatée, in Bonnin, P. ; Villanova, R. de (eds) *D'une maison l'autre : Parcours et mobilités résidentielles*, Grane, créaphis éditions, pp. 19-43
- Bonnin, Philippe ; Villanova, Roselyne de (eds) (1999) *D'une maison l'autre : Parcours et mobilités résidentielles*, Grane, créaphis éditions, 371 p.
- Boyer, Marc (2007) *La maison de campagne : une histoire culturelle de la résidence de villégiature, XVIIIe-XXIe siècle*, Paris, Autrement, 148 p.
- Bryceson, Deborah Fahy ; Vuorela, Ulla (eds) (2002) *The Transnational Family : New European Frontiers and Global Networks*, Oxford ; New York, Berg Publishers, 292 p.
- Cattacin, Sandro ; Dagmar, Domenig (2012) *Inseln transnationaler Mobilität : Freiwilliges Engagement in Vereinen mobiler Menschen in der Schweiz*, Seismo Verlag, 152 p.
- Clément, Céline ; Bonvalet, Catherine (2005) Familles recomposées et ancrage résidentiel, *Espaces et sociétés*, n°120-121, pp.79-97.
- Coenen-Huther, Jacques (2007) Classifications, typologies et rapport aux valeurs, *Revue européenne des sciences sociales, European Journal of Social Sciences*, vol. XLV, n°138, pp. 27-40.
- Debarbieux, Bernard (1995) Le lieu, fragment et symbole du territoire, *Espaces et sociétés*, n°80A, pp. 13-36.
- Duchêne-Lacroix, Cédric (2006) Von französischen zu plurikulturellen Archipelen: Lebensformen von Franzosen in Berlin, in Kreutzer, F. ; Roth, S. (eds) *Transnationale Karrieren: Biografien, Lebensführung und Mobilität*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, pp. 240-258.
- Duchêne-Lacroix, Cédric (2010a) Constituer une famille en situation transnationale, *Lien social et Politiques* (64), pp. 65-76.

- Duchêne-Lacroix, Cédric (2010b) Continuités et ancrages. Composer avec l'absence en situation transnationale, *Revue des Sciences Sociales*, vol. 44, pp. 16-25.
- Duchêne-Lacroix, Cédric (2011) Archipel, in Badura, J. ; Duchêne-Lacroix, C. ; Heidenreich, F. (eds) *Praxen der Unrast: Von der Reiselust zur modernen Mobilität*, Berlin-Münster-Wien-Zürich-London, Lit-Verlag, pp. 135-146.
- Duchêne-Lacroix, Cédric ; Schad, Helmut (2013) Mobilitätskapital, Raumkapital, Räumlichkeitskapital : Ein „Sieg des Ortes über die Zeit“ mit welchem raumbezogenen Handlungsvermögen ?, in Scheiner, J. ; Blotevogel, H.-H. ; Frank, S. ; et al. (eds) *Mobilitäten und Immobilitäten*, Essen, Klartext, 300 p.
- Duchêne-Lacroix, Cédric ; Mäder, Pascal (2013) La multilocalité d'hier et d'aujourd'hui entre contraintes et ressources, vulnérabilité et résilience, in C. Duchêne-Lacroix, P. Mäder, (eds) *Hier und Dort: Ressourcen und Verwundbarkeiten in multilokalen Lebenswelten*, Itinera, Basel, Société Suisse d'histoire, pp. 8-22.
- Duncan, Simon ; Phillips, Miranda (2010) People who live apart together (LATs) - how different are they ?, *Sociological Review*, vol. 58(1), pp. 112-134.
- Dureau, Françoise (2002) Les systèmes résidentiels : concepts et applications, in Lévy, J.P. ; Dureau, F. (eds) *L'accès à la ville. Les mobilités en question*, Paris, L'Harmattan, pp. 355-382.
- Ember, Melvin (1972) The Conditions Favoring Multilocal Residence, *Southwestern Journal of Anthropology*, vol. 28(4), pp. 382-400.
- Gotman, Anne ; Léger, Jean-Michel (1999) Variations saisonnières de la vie familiale. Enquête sur les secondes residences, in Bonnin, P. ; Villanova, R. de (eds) *D'une maison l'autre : Parcours et mobilités résidentielles*, Grane, créaphis éditions, pp. 177-211.
- Haskey, John (2005) Living arrangements in contemporary Britain: having a partner who usually lives elsewhere and living apart together (LAT), *Population Trends*, n°122, pp. 35-45.
- Hesse, Markus ; Scheiner, Joachim (2007) Räumliche Mobilität im Kontext des sozialen Wandels: eine Typologie multilokalen Wohnens, *Geographische Zeitschrift*, vol. 95(1/2), pp. 138-154.
- Hilti, Nicola (2012) *Lebenswelten multilokal Wohnender: Eine Betrachtung des Spannungsfeldes von Bewegung und Verankerung*, Stuttgart, Springer VS, 293 p.
- Kaufmann, Vincent ; Jemelin, Christophe ; Joye, Dominique (2000) *Entre rupture et activités : vivre les lieux du transport : de la sociologie des usages à l'aménagement des interfaces*, Lausanne, Direction du Programme national de recherche (PNR 41) Transport et environnement, interactions Suisse/Europe, 240 p.
- Kissling, Hans (2010) Das "kalte Betten"-Problem, *Das Magazin*, pp. 31-33.
- Kluge, Susann (2000) Empirically Grounded Construction of Types and Typologies in Qualitative Social Research, *Forum Qualitative Sozialforschung / Forum: Qualitative Social Research* 1(1) [en ligne, réf. 13 juin 2012] URL: <<http://www.qualitative-research.net/index.php/fqs/article/view/1124>>
- Lanéelle, Xavière (2006) Navette domicile-travail à grande vitesse : situation d'exception, arrangement traditionnel, *Cahiers du Genre*, n° 41(2), pp. 159-180.
- Le Gall, Josiane (2005) Familles transnationales : bilan des recherches et nouvelles perspectives, *Les Cahiers du Gres*, vol. 5(1), pp. 29-42.
- Levin, Irene (2004) Living apart together: A new family form, *Current Sociology*, vol. 2, pp. 223-240.
- May, Jon ; Thrift, Nigel (eds) (2003) *TimeSpace*, London ; New York, Routledge, 336 p.

- McIntyre, Norman ; Williams, Daniel R. ; McHugh, Kevin E. (2006) *Multiple Dwelling and Tourism. Negotiating Place, Home and Identity* [en ligne, réf. 1 mars 2012] URL : <<http://www.scribd.com/doc/41955200/Multiple-Dwelling-and-Tourism>>.
- Odermatt, André (1990) *Zweitwohnungen in Städten. Eine Untersuchung Über Die Zweitwohnungsproblematik in Den Fünf Schweizerischen Grosstädten*, Zürich, Geographisches Institut Univ. Zürich-Irchel, 102 p.
- Office Fédéral de la Statistique (OFS) (2004) *Domicile, Glossaire*, Neuchâtel. [en ligne, réf. 3 janvier 2011] URL : <http://www.media-stat.admin.ch/stat/haushalte/main/help/hel_p_fr.php>.
- Petzold, Knut (2010) Wenn sich alles um den Locus dreht: Multilokalität, Multilokation, multilokales Wohnen, Inter- und Translokalität als Begriffe der Mehrfachverortung, in Hühn, M. ; Lerp, P. ; Petzold, K. ; Stock, M. (eds.) *Transkulturalität, Transnationalität, Transstaatlichkeit, Translokalität. Theoretische und empirische Begriffsbestimmungen*, Münster, LIT-Verlag, pp. 235-257.
- Pierre, Magali (2006) L'invention d'un système bi-résidentiel : un choix de vie pour couple retraité aisé, *Annales de la recherche urbaine*, n°100, pp. 107-113.
- Pinçon, Michel ; Pinçon-Charlot, Monique (1989) *Dans Les Beaux Quartiers*, Paris, Seuil, 257 p.
- Pred, Allan (1977) The Choreography of Existence : Comments on Hagerstrand's Time-Geography and Its Usefulness, *Economic Geography*, vol. 53(2), pp. 207-221.
- Pries, Ludger (ed.) (1997) *Transnationale Migration*, Baden Baden, Nomos, 388 p.
- Pries, Ludger (ed.) (2001) *New transnational social spaces*, London ; New York, Routledge, 230 p.
- Reuschke, Darja (2010) Die multilokale Lebensform des Shuttelns, *Multilokales Wohnen*, pp. 73-209.
- Roseman, Curtis C. (1971) Migration as a Spatial and Temporal Process, *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 61, n°3, pp. 589-598.
- Sayad, Abdelmalek (1999) *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 452 p. (Liber).
- Schier Michaela ; Szymenderski, Peggy ; Jurczyk, Karin (2009) *Entgrenzte Arbeit - entgrenzte Familie: Grenzmanagement im Alltag als neue Herausforderung*, Berlin, Sigma, 399 p.
- Schier, Michaela (2009) Räumliche Entgrenzung von Arbeit und Familie. Die Herstellung von Familie unter Bedingungen von Multilokalität, *IzR*, n°1/2, pp. 55-66.
- Schier, Michaela; Jurczyk, Karin (2007) Familie als Herstellungsleistung, in Zeiten der Entgrenzung, *Politik und Zeitgeschichte*, n°34, pp. 10-17.
- Schlemmer, Elisabeth (1995) Living apart together, eine partnerschaftliche Lebensform von Singles?, in Bertram, H. (ed.) *Das Individuum und seine Familie: Lebensformen, Familienbeziehungen und Lebensereignisse im Erwachsenenalter*, Opladen, Leske und Budrich, pp. 363-397.
- Schmidt-Kallert, Einhard (2009) A New Paradigm of Urban Transition : Tracing the Livelihood Strategies of Multi-Local Household Ein neues Paradigma der Urbanisierung: Den Überlebensstrategien multikokaler Haushalte auf der Spur, *Die Erde*, vol. 140, n°3, pp. 319-336.
- Schneider, Norbert F. ; Meil, Gerardo (eds) (2008) *Mobile Living Across Europe I. Relevance and Diversity of Job-Related-Spatial Mobility in Six European Countries*, Leverkusen, Budrich, 318 p.
- Serfaty-Garzon, Perla (2003) Habiter, in Brun, J. ; Segaud, M. ; Driant, J.-C. (eds.) *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, pp. 213-214.
- Sigaud, Thomas (2013) Emploi, famille, logement : quels outils pour mesurer les conséquences des mobilités résidentielles ?, *Journée d'étude « Multilocalité résidentielle dans le Rhin supérieur »*, Strasbourg, MISHA, le 22 février 2013.

- Steinbrink, Malte (2009) *Leben zwischen Land und Stadt: Migration, Translokalität und Verwundbarkeit in Südafrika*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 452 p.
- Stock, Mathis (2004) L'habiter comme pratique des lieux géographiques, *EspacesTemps.net*, [en ligne, réf. du 18 janvier 2011] URL : <<http://www.espacestemp.net/document1138.html>>.
- Stock, Mathis (2009) Polytopisches Wohnen - ein phänomenologisch-prozessorientierter Zugang, *Informationen zur Raumentwicklung*, n°1/2, pp. 107-116.
- Tarrius, Alain (1992) *Les fourmis d'Europe : migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan, 218 p.
- Terrier, Christophe (2010) Distinguer la population présente de la population résidente, *Courrier des statistiques*, n°128, pp. 63-70.
- Thieme, Susan (2008) Sustaining Livelihoods in Multi-local Settings : Possible Theoretical Linkages Between Transnational Migration and Livelihood Studies, *Mobilities*, vol. 3, n°1, pp. 51-71.
- Toulemon, Laurent ; Pennec, Sophie (2010) Couples between co-residence and living apart together. Multi-residence of partners and part-time couples : the case of France, *Families and households, European Population Conference 2010*, Wien (1-4 September 2010) [en ligne, réf. du 23 février 2012] URL : <<http://epc2010.princeton.edu/papers/100800>>.
- Veltz, Pierre (1996) *Mondialisation, villes et territoires : L'économie d'archipel*, Paris, PUF, 262 p.
- Viard, Jean (1994) *La Société d'archipel ou les Territoires du village global*, La Tour-d'Aigues, Édition de l'Aube, 126 p. (Monde en cours).
- Vignal, Cécile (2005) Injonctions à la mobilité, arbitrages résidentiels et délocalisation de l'emploi, *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 118, n°1, pp. 101-117.
- Villeneuve-Gokalp, Catherine (1997) Vivre en couple chacun chez soi, *Population*, vol. 52, n°5, pp. 1059-1081.
- Weichhart, Peter (2009) Multilokalität - Konzepte, Theoriebezüge und Forschungsfragen, *Informationen zur Raumentwicklung*, n°1/2, pp. 1-14.
- Weichhart, Peter (2010) Das "Trans-Syndrom". Wenn die Welt durch das Netz unserer Begriffe fällt, in Hühn, M. ; Lerp, D. ; Petzold, K. ; et al. (eds) *Transkulturalität, Transnationalität, Transstaatlichkeit, Translokalität Theoretische Und Empirische Begriffsbestimmungen*, Berlin, Lit, pp. 47-70.
- Weiske, Christine ; Petzold, Knut ; Zierold, Diana (2009) Multilokale Haushaltstypen. Bericht aus dem DFG-Projekt "Neue multilokale Haushaltstypen" (2006-2008), *Informationen zur Raumentwicklung*, n°1/2, pp. 67-75.
- Widmer, Eric D. (2010) Configurations des familles actuelles. Diversité, ressources et tensions, L'institution familiale, papa, maman, l'éduc. et moi, *Integras*, n°35, pp. 25-30.
- Zoll, Katharina (2007) *Stabile Gemeinschaften: Transnationale Familien in der Weltgesellschaft*, Bielefeld, Transcript, 247 p.